



Travailler ensemble

La Société est en train de changer sa façon de mener ses activités afin de s'adapter à l'évolution des exigences du *marché numérique*, tout en répondant aux attentes de ses clients, avec comme objectif ultime de fournir un service de livraison de qualité.

Ces changements présenteront pour nous tous des défis potentiels, et il est inévitable que ce que la Société attend de nous évolue également. Il est fort probable que la Société nous demande de faire des heures supplémentaires pendant les quarts de travail du soir et de la fin de semaine, d'autant plus que ceci correspond déjà à la réalité dans certains grands établissements.

Les baby-boomers se souviendront de l'époque où nous étions obligés de travailler pendant les quarts du soir et du week-end, afin de garantir la livraison et le ramassage des divers articles pour des services tels que les Messageries prioritaires, Xpresspost et les Colis accélérés.

Nous aurons beau ne pas être d'accord avec ce qu'on veut nous imposer; nous devons malgré tout tenir compte de l'environnement économique et commercial actuel. Le fait est que nos salaires, nos avantages sociaux et notre régime de retraite dépassent la moyenne, comparativement à ce qui est offert aux employés dans un secteur d'activité comparable. Contrairement au vieux dicton, « *l'herbe n'est pas toujours plus verte chez le voisin* ».

Maintenant, plus que jamais, nous devons être solidaires et respecter les heures de travail inscrites au calendrier. Face aux changements qui vont inévitablement nous toucher, nous devons nous appuyer les uns les autres et toujours être solidaires de nos collègues.

Nous ferons notre possible, mais il nous sera difficile de nous acquitter de toutes nos tâches en une même journée. D'où l'importance d'une liste de priorité, qui nous permettra de nous concentrer sur les objectifs les plus impérieux et de reporter à un autre jour les tâches moins importantes. En travaillant ensemble en équipe, nous réussirons à assurer une meilleure productivité.

Si vous avez besoin d'appui ou de conseils afin de d'atteindre vos objectifs ou d'accomplir votre travail, n'hésitez pas à vous adresser à votre chef d'équipe. Essayons de toujours accomplir notre tâche de notre mieux!!

Guy Dubois
Président national

Post Mortem

Les résultats du vote ne sont connus que depuis quelques heures au moment où j'écris ce message, et je réfléchis justement à la convention collective sur laquelle les membres se sont prononcés.

Comme la plupart d'entre vous le savent déjà, la convention collective a été ratifiée le 15 novembre 2017 avec un résultat des plus positifs, puisque 76 % des membres ont voté en faveur. Dans les 50 années de l'histoire de notre organisation, il s'agit bien de la première fois qu'un aussi grand nombre de membres votent en faveur. C'est la preuve que nos membres ont compris l'importance et la signification de cette convention collective.

Voici donc quelques-uns des gains les plus importants que nous avons réalisés : une augmentation salariale sur trois (3) ans, aucune modification du régime de retraite, l'augmentation de la couverture médicale à l'extérieur du Canada, l'augmentation du montant prévu pour les soins dentaires majeurs, une augmentation du montant prévu pour les appareils auditifs, une augmentation de la dotation vestimentaire pour les ARS, ASL et APL (cette revendication a d'ailleurs été rejetée lors de rondes précédentes de négociations collectives traditionnelles).

Mais la vraie question qui se pose est celle-ci : « Avons-nous fait des concessions? Lesquelles? » À cet égard, je suis fier de pouvoir vous affirmer que nous n'avons fait aucune concession et que nous n'avons rien perdu en signant cette convention collective.

Cette ronde marque la troisième fois que je participe aux négociations avec Postes Canada. Lors de rondes de négociations précédentes, nous avons réalisé de petits gains, alors que certaines de nos revendications ont été rejetées. Cette fois-ci, l'Association avait compris qu'il serait possible d'accélérer le processus et, grâce à la bonne volonté des responsables de la Société et des membres de l'équipe de négociation, nous avons ouvert un dialogue sur la façon d'accélérer le processus, sans pour autant entamer des négociations intensives.

Il s'agit donc de la première fois, depuis notre accréditation en 1967, que nous signons une nouvelle convention collective avant l'expiration de celle qui est en cours. Nous sommes également la première unité de négociation, dans toute l'histoire de la Société canadienne des postes, à avoir réussi à accélérer ce processus et à signer une nouvelle convention collective avant l'expiration du contrat.

Il s'agissait peut-être d'une situation unique qui ne se reproduira plus jamais; toutefois, je suis fier de ce que nous avons accompli et, en tant que membre de l'équipe de négociation, je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui ont pris le temps de participer, soit en personne soit par session Webex, aux séances d'information que nous avons organisées dans toutes les régions du pays.

Michael Ling

1^{er} vice-président national



Soutenons-nous les uns les autres

Pour reprendre le message de notre Président national, la seule constante de notre vie professionnelle, c'est de faire constamment face à des changements et à de nouveaux défis.

La Société a récemment introduit des cours de formation qui concernent l'équipement motorisé de traitement du courrier et la promotion de l'assiduité au travail – deux questions qui relèvent de ma responsabilité en tant que 1^{er} Vice-président. À ce sujet, nous travaillons actuellement avec les responsables de la Société afin de répondre aux préoccupations de nos membres, et nous continuerons à le faire dans les mois qui viennent.

Nous continuons également à remporter des victoires dans nos dossiers d'appel, nous permettant ainsi d'obtenir des prestations du PAICD pour nos membres, et nous déployons de grands efforts pour convaincre la Société de travailler avec l'AOPC afin de trouver une solution, sans qu'on soit toujours obligé de passer par la procédure « formelle ».

Je voudrais, par la même occasion, vous demander de vous assurer que vos renseignements sont exacts et qu'ils sont communiqués à tous les intéressés, soit entre les membres et les sections, entre les sections et les VPD et que, bien sûr, le Bureau national en est toujours informé. Rappelez-vous que, plus les renseignements que nous soumettons à la Société sont exacts, mieux nous pourrions défendre et représenter nos membres.

En terminant, je me permets de vous rappeler que nous, les membres de l'AOPC, constituons une seule équipe à tous les paliers de l'organisation, depuis les membres de la base jusqu'aux dirigeants nationaux, en passant par les exécutifs des sections et les VPD. Nous avons un seul objectif, qui consiste à représenter les membres de l'Association au mieux de nos compétences et à nous appuyer les uns les autres dans cette entreprise.

Cameron Clay

2^e Vice-président national

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE- VIE GREAT WEST « rappel »

Voici un bref aperçu du régime. Le régime de base prévoit ceci :

Membre	20 000.00 \$
Conjoint/partenaire	5 000.00 \$
Enfants	2 000.00 \$

Des prestations supplémentaires sont versées pour le décès ou une mutilation accidentels.

Les membres peuvent également se prévaloir d'une assurance-vie facultative qui se décline en tranches de 10 000 \$, jusqu'à concurrence de 90 000 \$.

Le formulaire de « Changement de bénéficiaire » et les modalités du régime se trouvent sur le site Web de l'Association à l'adresse apoc-aopc.com.

Rappel : Prière de vous assurer que l'information concernant votre bénéficiaire reste à jour.

Pour toute question à ce sujet, prière d'adresser votre courriel à l'adresse suivante : finances@apoc-aopc.com

Pour avoir droit au régime d'assurance-vie, vous devez être membre à part entière de l'AOPC.

Il est très facile de devenir membre : il suffit de verser des frais ponctuels de 5 \$. En tant que membre, vous jouirez de nombreux avantages :

- Le droit et l'autorisation d'assister aux assemblées
- Tous les droits et tous les privilèges des membres, tels qu'ils sont définis dans les Statuts
- D'être représenté à tout congrès de l'Association

De plus, vous pouvez vous prévaloir des services d'un conseiller financier chez Great West.

Quand vous prenez votre retraite, vous avez aussi la possibilité de conserver votre assurance jusqu'à l'âge de 65 ans.

Mise à jour sur le Comité des défis liés au travail

En août, le sondage sur les défis liés au travail a pris fin et les membres du comité se sont réunis à compter du 21 août pour examiner les données récoltées. Un consultant externe a été mis à contribution afin de nous aider à compiler les données en vue de l'étape suivante de notre étude.

En janvier 2018, le comité fera une tournée dans sept villes afin d'organiser des groupes de réflexion dans toutes les régions du pays, ce qui nous permettra de terminer notre examen et de finir de préparer l'analyse que nous présenterons à la Société.

Les dates de la tournée sont les suivantes :

- 13 – 14 janvier – 3 séances seront organisées à Toronto (Ontario) (lieux à déterminer)
- 16 janvier – Vancouver, Colombie-Britannique (lieu à déterminer)
- 18 janvier – Calgary (Alberta) et Winnipeg (Manitoba) (lieu à déterminer)
- du 30 janvier au 1^{er} février – Le comité examinera les données récoltées dans l'Ouest et préparera la tournée dans l'Est du pays.
- 23 février – Ottawa (Ontario) (lieu à déterminer)
- 28 – 29 février – 2 séances seront données à Montréal (Québec) (lieu à déterminer)
- 13 mars – Halifax (Nouvelle-Écosse) (lieu à déterminer)

Suivant les groupes de réflexion, le Comité des défis liés au travail se réunira de nouveau avec le consultant externe pendant la semaine du 26 au 30 mars, afin de terminer la révision des données et de mettre la dernière main à l'analyse qui sera présentée à la Société.

Nous aimerions profiter de l'occasion pour remercier tous ceux et toutes celles qui ont participé au sondage en ligne, de même que ceux et celles qui se joindront à nous pour les groupes de réflexion dans divers lieux. Votre rétroaction, vos commentaires et vos efforts contribuent grandement à assurer le succès de notre équipe.

Rick Williams

Secrétaire-trésorier national



Association des Officiers des postes du Canada

28 Concourse Gate, Unité 1 Ottawa ON K2E 7T7

Tél.: (613) 727-1310 Téléc.: (613) 727-5354

Comités

Veillez noter que le président national fait partie de tous les comités

Comité permanent des finances:

Les membres de ce comité sont élus à l'occasion du Congrès et sont chargés d'examiner l'ensemble des dépenses et des opérations de l'Association, ainsi que le rapport du vérificateur, et de préparer un rapport sur leurs observations. Les membres du comité sont :

Kevin Kurtenbach	Pacifique
Colleen Gascoigne	Huron
Andrew Watts	Atlantique

Comité consultatif sur les uniformes :

Ce comité a pour tâche d'examiner, avec les responsables de la Société, toute question liée aux uniformes/vêtements. Les membres du comité sont :

Dawn Marie Gayle	York
Michele Eydt	Huron

Comité d'évaluation des emplois :

Ce comité examine les emplois à la fois actuels et nouvellement créés afin de s'assurer que le processus d'évaluation est correctement interprété et appliqué. Le comité est formé de :

Lyle Drouillard	Huron
Andrew Hvarregaard	Foothills

Comité consultatif sur les avantages sociaux :

Ce comité examine toute modification des politiques relatives aux avantages sociaux pouvant toucher les membres de l'Association et recommande éventuellement des changements. Les membres du comité sont :

Cameron Clay	2ième Vice-président national
Rachel Lafontaine	Rideau

Comité de formation des représentants de l'Association :

Ce comité a pour objectif d'évaluer les besoins des représentants de l'Association en matière de formation et d'élaborer des cours qui y répondent. Le comité est formé de :

Rick Williams	Secrétaire-trésorier national
Luc Dufresne	Québec

Comité plan de gestion du rendement :

Ce comité informe les parties prenantes des dispositions à prendre afin de bien suivre et de bien appliquer les principes qui sous-tendent la gestion du rendement. Le comité est formé de :

Dana Leblanc	Pacifique
Lyle Drouillard	Huron

Comité Service :

Le Comité a pour mandat de veiller aux intérêts des membres du Groupe *Service* en assurant l'uniformité des pratiques d'un bout à l'autre du pays. Le comité est formé de :

Joseph Blanchard	Atlantique
Alain Lamarche	Montréal
Suzanne Schmidt	Foothills

Comité Ventes :

Le Comité a pour mandat de veiller aux intérêts des membres du Groupe *Ventes* en assurant l'uniformité des pratiques d'un bout à l'autre du pays. Le comité est formé de :

Dana Leblanc	Pacifique
Alain Lamarche	Montréal
Dawn-Marie Gayle	York

Comité du programme d'assurance invalidité de courte durée :

Ce comité surveille l'interprétation et l'application du processus et fait des recommandations au besoin. Les parties prenantes sont informées de tout changement lié au processus en question. Le comité est formé de :

Cameron Clay	2ième Vice-président national
Rachel Lafontaine	Rideau

Comité de la santé et sécurité

Le mandat de ce comité est de surveiller l'application et l'interprétation de la législation courante et à procéder les changements ainsi que l'impact potentiel est sur les membres de l'AOPC. Les membres du comité sont :

Cameron Clay	2ième Vice-président national
Rachel Lafontaine	Rideau

Comité des droits de la personne :

Ce comité est chargé d'examiner des cas ou des incidents qui concernent des membres de l'AOPC et faisant intervenir l'un ou l'autre des 11 motifs de distinction illicite en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Cameron Clay	2ième vice-président national
Rachel Lafontaine	Rideau

Comité défis liés au travail:

Ce comité est chargé de déterminer quels défis liés au travail touchent actuellement nos membres et d'évaluer à la fois le nombre et la difficulté des tâches qu'ils doivent accomplir, afin de recommander des pratiques plus efficaces. Le comité est formé de :

Rick Williams	Secrétaire-trésorier national
Joseph Blanchard	Atlantique
Liberato Taddeo	Montréal
Dillon Lumsden	York

Association des Officiers des postes du Canada

28 Concourse Gate, Unité 1 Ottawa ON K2E 7T7

Tél.: (613) 727-1310 Téléc.: (613) 727-5354

À votre service

Officiers nationaux

Président —	Guy Dubois	(613) 727-1310	dubois@apoc-aopc.com
1er Vice-président —	Michael Ling	(613) 727-1310	ling@apoc-aopc.com
2e Vice-président —	Cameron Clay	(613) 727-1310	clay@apoc-aopc.com
Secrétaire-trésorier —	Rick Williams	(613) 727-1310	williams@apoc-aopc.com

Vice-présidents divisionnaires & Présidents de section

Tel. / Cell

Courriel

Atlantique

Vice-président divisionnaire

Cap Breton —	Joseph Blanchard	(506) 333-1828	blanchard@apoc-aopc.com
Région d'Halifax —	Robert Kingsbury	(902) 842-2032	kingsbury@apoc-aopc.com
Moncton régional —	Andrew Watts	(902) 494-4001 X 44220	watts@apoc-aopc.com
Terre Neuve & Labrador —	Beatrice Breau	(506) 381-0222	breau@apoc-aopc.com
Île du Prince-Edouard —	Gail Briffett	(709) 466-1631	briffett@apoc-aopc.com
N.B. régional ouest —	Jeff Lupish	(902) 628-4407 X 2003	lupish@apoc-aopc.com
	Marc Gaudet	(506) 260-8260	gaudet@apoc-aopc.com

Québec

Vice-président divisionnaire	Luc Dufresne	(418) 454-5521	dufresne@apoc-aopc.com
Québec —	Jean St-Pierre	(418) 694-3500 X 43177	st-pierre@apoc-aopc.com

Montréal

Vice-président divisionnaire	Alain Lamarche	(514) 226-1337	lamarche@apoc-aopc.com
Montréal —	Liberato Taddeo	(514) 944-6429	taddeo@apoc-aopc.com

Rideau

Vice-présidente divisionnaire	Rachel Lafontaine	(613) 410-6710	lafontaine@apoc-aopc.com
Lakehead —	Laura Dorey	(807) 707-1218	dorey@apoc-aopc.com
Nord de l'Ontario —	Dale Ratelle	(705) 949-0133 X 2005	ratelle@apoc-aopc.com
District d'Ottawa —	Damon Fletcher	(613) 250-0174	fletcher@apoc-aopc.com

York

Vice-présidente divisionnaire	Dawn Marie Gayle	(416) 414-3346	gayle@apoc-aopc.com
York —	Sandra Burgess	(416) 432-2137	burgess@apoc-aopc.com

Huron

Vice-président divisionnaire	Lyle Drouillard	(519) 792-3808	drouillard@apoc-aopc.com
Grand Niagara —	Michele Eydt	(905) 961-5794	eydt@apoc-aopc.com
Région de Kitchener —	Bill Hatesohl	(226) 339-6588	hatesohl@apoc-aopc.com
Région de London —	Richard Dinon	(519) 933-3641	dinon@apoc-aopc.com
Région de Windsor —	Jeff Chausse	(519) 981-0963	chausse@apoc-aopc.com

Midwest

Vice-présidente divisionnaire	Suzanne Schmidt	(306) 501-2507	schmidt@apoc-aopc.com
Manitoba —	Vikas Joshi	(204) 782-6212	joshi@apoc-aopc.com
Nord de la Saskatchewan —	Sheryl Dewey	(306) 227-6042	dewey@apoc-aopc.com
S.Saskatchewan & O. Manitoba —	Calvin Besplug	(306) 761-6301 X 16362	besplug@apoc-aopc.com

Foothills

Vice-président divisionnaire	Andrew Hvarregaard	(780) 554-7796	hvarregaard@apoc-aopc.com
Calgary —	Malcolm Nevers	(587) 432-2565	nevers@apoc-aopc.com
Edmonton —	David White	(780) 619-9864	white@apoc-aopc.com

Pacific

Vice-présidente divisionnaire	Dana Leblanc	(604) 309-0877	leblanc@apoc-aopc.com
Kootenay —	Craig Janzen	(250) 908-1940	janzen@apoc-aopc.com
Nord de la C.-B. et Yukon —	Antoinette Lamarre	(250) 564-9048	lamarre@apoc-aopc.com
Okanagan-Mainline —	Mike Taks	(778) 823-1733	taks@apoc-aopc.com
Côte du Pacifique —	Steve Gustard	(604) 323-3130	gustard@apoc-aopc.com
Île de Vancouver —	Lenora Hankey	(250) 741-0561 X 2002	hankey@apoc-aopc.com
Région de Victoria —	Thomas McClung	(250) 479-0862 X 2022	mcclung@apoc-aopc.com

Bénéficiaires - *rappel*

À de nombreuses étapes de la vie, il nous arrive d'avoir à fournir le nom de la personne ayant un lien de parenté et de nos bénéficiaires. Et souvent, ces situations sont le résultat de notre relation avec notre employeur et, dans notre cas, de notre adhésion à l'Association.

Quand nous nous sommes inscrits à ces régimes, nous avons été obligés de désigner les personnes qui vont éventuellement en bénéficier, mais dans certains cas, cela remonte loin dans le temps. Les événements peuvent changer notre situation de vie, y compris le divorce, le mariage et le décès d'une personne nommée autrefois comme bénéficiaire. Quand l'un de ces événements se produit, les gens ne pensent pas nécessairement aux bénéficiaires de leurs polices d'assurance-vie, alors que le défaut de modifier les noms a déjà donné lieu à des situations fort malheureuses par le passé pour les personnes qui sont en cause.

Nous vous incitons donc à bien vouloir prendre le temps de revoir tous les cas où vous avez nommé un bénéficiaire, ou auriez dû le faire, afin de vous assurer que la documentation relative à ces régimes traduit bien vos vœux actuels. En nous assurant de nommer correctement nos bénéficiaires, nous évitons que ces fonds finissent par faire partie de notre succession et restent éventuellement bloqués en raison d'un litige.

Pour un changement de bénéficiaire, nous vous invitons à explorer le site Web de l'AOPC à www.apoc-aopc.com et sélectionner les onglets suivants :

- ✓ **Documents pour membres**
- ✓ **Formulaires**
- ✓ **Changement de bénéficiaire (formulaire)**

Retournez le formulaire dûment rempli (daté et signé), par la poste à : AOPC 28 Concourse Gate, Unité 1, Ottawa, Ontario K2E 7T7 **ou** balayer le formulaire et l'envoyer par courriel à : molloy@apoc-aopc.com - Linda Molloy – Assistante aux finances et aux services collectifs **ou** par télécopieur au : 613-727-5354, attention : Linda Molloy – Assistante aux finances et aux services collectifs.

In Memoriam

David Sloan de York ♦ Edward Cheung de la Côte du Pacifique
Deborah Wagg du Nord de l'Ontario ♦ Claude Mc Gee de Montréal ♦

Nos plus sincères condoléances à leurs familles et amis

2017

MEILLEURS VOEUX

**Les officiers nationaux
et le personnel de bureau
souhaitent à tous les membres
et à leur famille
une année remplie de paix
et de bonheur**